



Agence Roquevaire : 04.42.04.97.04  
Agence Saint Zacharie : 04.42.04.95.48  
www.azurimmo-provence.com  
Email : azurimmo@wanadoo.fr  
CP N°1310 2016 000 010 914 – RCS Marseille 437 500 986

Conformément à l'article 6-2 de la loi du 2 janvier 1970, le titulaire de la carte professionnelle informe le mandant que ce document lui est présenté par Matthias Medigue « entrepreneur individuel », dûment habilité par lui et exerçant sous le statut d'agent commercial immatriculé à DRAGUIGNAN sous le numéro 814 511 515.

## OFFRE D'ACHAT

N° de MANDAT : 2152 .....

Négociateur : Matthias Medigue

LE(S) SOUSSIGNÉ(S) :

MR LAURENT COPPA .....

RECONNAISSENT AVOIR VISITÉ AVEC LE CONCOURS DE :

SARL AZUR IMMO, au capital de 10 000€, RCS de Marseille, numéro SIREN 437 500 986 000 33 dont le siège est situé 13 Avenue des Alliés 13360 ROQUEVAIRE représentée par Alexis Guillaume en sa qualité de gérant titulaire de la carte professionnelle n°CPI 1310 2016 000 010 914, délivrée par la chambre de commerce et d'industrie du département de CCI Marseille Provence, garanti par SOCAF pour un montant de 10000€ représenté par Matthias Medigue.

Maison mitoyenne sise 32 rue Bringer Monnier 83640 Saint Zacharie, en monopropriété ; sur 4 niveaux d'une superficie habitable de 80 m<sup>2</sup> environ+ pièce de stockage en rdc et cave en sous sol. 1er étage cuisine séjour cellier, 2 eme : 1 chambre + wc + salle de bain + dégagement , 2 eme etage 1chambre, un couloir + 1 chambre aveugle

Diagnostics transmis

ET PROPOSE DE L'ACQUÉRIR AUX CONDITIONS SUIVANTES

PAIEMENT COMPTANT

### Article 1 - Prix proposé

Le soussigné propose d'acquérir le bien désigné ci-dessus au prix de 106 000 € cent six mille euros

.....

honoraires agence inclus

M

(en chiffres et en lettres) suivant les modalités qui seront fixées dans l'avant contrat.

Le prix sera payable comptant le jour de la signature de la vente définitive.

## Article 2 – Durée de validité de l'offre

---

La présente offre est valable jusqu'au 30/07/2025.....

La présente offre sera transmise sans délai par le Mandataire au vendeur.

## Article 3 – Honoraires du Mandataire

---

La présente offre d'achat a été négociée avec le concours du Mandataire.

En cas d'acceptation de l'offre et après levée des éventuelles conditions suspensives, le Mandataire aura droit à sa rémunération telle que prévue par le mandat n° 2152 d'un montant de 6000 €TTC ..... qui est à la charge de l'acquéreur qui le reconnaît et l'accepte.

## Article 4 – Régime juridique de l'offre

---

Le soussigné déclare avoir été informé que la présente offre n'est pas soumise au délai de rétractation prévu par les articles L. 121-21 et suivants du Code de la Consommation, puisqu'elle a uniquement pour objet d'inviter le vendeur à signer un avant contrat, s'il accepte le prix proposé, qui fixera les conditions de la vente.

Le soussigné est informé que la présente offre, si elle est acceptée, créera une obligation de signer un avant contrat, sous peine de s'exposer au paiement de dommages et intérêts en cas de faute de sa part.

## L'ENGAGEMENT DES PARTIES

---

FAIT À : SAINT ZACHARIE ..... LE 07/07 /2025 .....

En autant d'exemplaires que de parties dont un est remis à chacune des parties qui le reconnaît.

Cette offre est valable jusqu'au 30/07/2025 .....

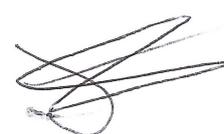
Le(s) acquéreur(s) précédé(s) de la mention "Lu et approuvé"

Signature(s) :

*Lu et approuvé*  


Le(s) propriétaire(s) précédé(s) de la mention "Lu et approuvé, bon pour acceptation d'offre d'achat"

Signature(s) :

*Lu et approuvé*  


### LE MANDATAIRE

Le mandataire fera précéder sa signature de la mention, "lu et approuvé".

**AZUR IMMO**  
13, Avenue des Alliés  
13360 ROQUEVAIRE  
Tél. : 04 42 04 97 04  
SARL 10 000 €  
RSC Marseille 437 500 986  
CPI N° 1310 2016 000 010 914 - Garanties SOCAF 110 000, 00 €